



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 novembre 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 63

Votants : 69 (dont 6
procurations)

N°30

OBJET :

DECHETS
MENAGERS ET
ASSIMILES

REDEVANCE
SPECIALE SUR
VICHY, CUSSET
ET BELLERIVE

TARIFS 2018

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

22 NOV. 2017

Publiée ou notifiée le :

22 NOV. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA (à partir de la délibération n°10) – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER (jusqu'à la délibération n°20) - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – R. LOVATY – C. BERTIN (jusqu'à la délibération n°26) – A. CORNE (à partir de la délibération n°21) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ (à partir de la délibération n°11) - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – M. GUYOT – J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°13) – E. VOITELLIER – MC. STEYER - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY (jusqu'à la délibération n°9) - M.J. CONTE – C. LEPRAT (jusqu'à la délibération n°20) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. AG. CROUZIER à C. BERTIN (à partir de la délibération n°21), Vice-Président.

Mme et MM. A. CORNE à JS. LALOY (jusqu'à la délibération n°21) – JM. BOUREL à F. SEMONSUT – C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°12) – JJ. MARMOL à G. MAQUIN – YJ. BIGNON à S. FONTAINE – B. KADJAN à JL. GUITARD – C. POMMERAY à F. SKVOR (à partir de la délibération n°9), Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mme et MM. P. COLAS – F. BOFFETY – M. MERLE, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération n°19 du 19 septembre 2002 instituant le principe de la Redevance Spéciale pour la gestion des déchets des usagers non ménages sur les communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy,

Vu la délibération n°28 du 27 mars 2003 fixant les modalités d'application de la Redevance Spéciale reprise dans le règlement de collecte,

Considérant la nécessité de voter chaque année les tarifs d'accès au service à savoir du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018,

Considérant la nécessité de faire concorder les prix avec l'actualisation des marchés de prestation,

Propose au Conseil Communautaire d'adopter les tarifs suivants :

- Frais d'adhésion au service :

Adhésion au service	Tarif unitaire (en € toutes taxes incluses)
Frais fixe payable une seule fois au moment de l'adhésion	108.23

- Pré-collecte :

- La grille tarifaire par conditionnement des sacs est la suivante :

Type de conditionnement par catégorie de sacs	Tarif du rouleau (à l'unité en € toutes taxes incluses)
Sacs jaunes 20 x 50 litres	0.94

- La grille tarifaire des bacs est la suivante (location et maintenance) :

Type de bacs	Tarif annuel (à l'unité en € toutes taxes incluses)
120 litres	4.21
240 litres	5.29
360 litres	7.45
500 litres	20.43
660 litres	16.58
770 litres	16.95
1000 litres	23.20

- Collecte, transport, traitement (tri et enfouissement) :

Type de prestation	Tarif au volume (le litre en € toutes taxes incluses)
Déchets ménagers résiduels (gris)	
Collecte	0.0269
Traitement	0.0198
Déchets recyclables (jaune)	

.../...

Collecte	0.0153
Traitement	0.0168
Déchets fermentescibles Collecte et traitement (fourniture bac inclus)	0.0357

- Frais de gestion courante :

Frais de gestion	Tarif (au litre en € toutes taxes incluses)
Frais annuel indexé sur le volume de déchets produits par semaine et déclaré dans la convention d'adhésion	0.0228

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

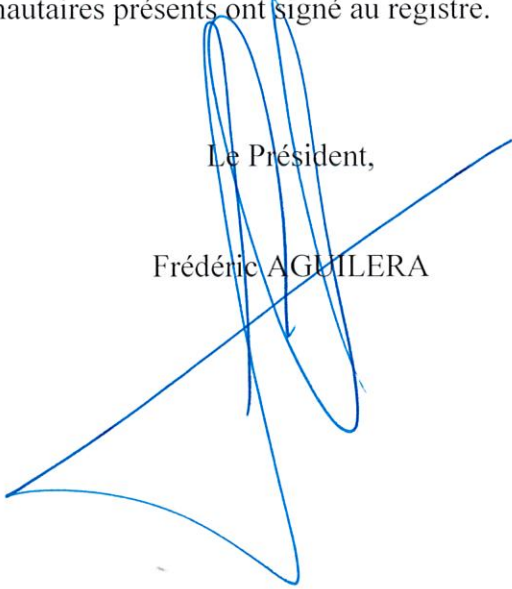
- approuve les propositions tarifaires ci-dessus,
- dit que les recettes seront imputées au service n° 6004 du budget DMA,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté, le 16 novembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 30 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16/11/2017

Objet de l'acte : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - REDEVANCE SPECIALE SUR
VICHY, CUSSET ET BELLERIVE - TARIFS 2018

.....
Date de décision: 16/11/2017

Date de réception de l'accusé 22/11/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 16NOV2017_30

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171116-16NOV2017_30-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 30.pdf (003-240300426-20171116-16NOV2017_30-DE-1-1_1.pdf)